

à propos des échanges sur la question des programmes 10-01-2008

Lorsque la FELCO, mise devant le fait accompli, a donné son opinion sur la question des « programmes de langues régionales pour l'école primaire » (mentionnant l'enseignement bilingue cf. <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs9/MENE0760745A.htm>), elle n'avait certes pas l'intention de déclencher des réactions aussi vives que celles qui l'ont accueillie.

Notre intention était seulement de soumettre à débat collectif un certain nombre d'arguments techniques face à ce qui nous paraissait une revendication potentiellement contre-productive. Si le ton employé a pu nous rendre suspects de condescendance à l'égard de certains de nos partenaires à l'intérieur de la FLAREP, nous le regrettons car ce n'était absolument pas notre propos.

Cela étant, la question est suffisamment importante pour mériter une discussion sereine. Nous adoptons donc un ton serein, en demandant à nos partenaires de nous suivre sur ce chemin, et donc, d'éviter aussi bien de se livrer à des attaques personnelles que de nous attribuer une soumission aux diktats des « jacobins » et une adoration de l'Etat central qui nous est, qu'on veuille bien le croire, totalement étrangère.

Nous avons de longue date fait connaître l'analyse que nous faisons de la question de la dévolution aux régions, telles qu'elles sont aujourd'hui, avec les moyens dont elles disposent aujourd'hui, de la compétence en matière d'enseignement des langues régionales. Cf. sur notre site : <http://creo-mp.chez-alice.fr/227.doc> ou <http://creo-mp.chez-alice.fr/227.pdf>

En proposant cette analyse, nous ne pensions pas faire preuve du moindre a priori idéologique, ni, soit dit en passant, être guidés seulement par la crainte (réelle au demeurant) de voir rompre ainsi l'unité de notre langue, au profit de particularismes régionaux exclusifs. Nous attendons de nos partenaires qu'ils envisagent la question avec la même distance critique que nous, sans donc se faire trop d'illusions sur les capacités d'engagement des régions, telles qu'elles sont aujourd'hui, répétons-le.

La leçon que nous pouvons tirer, dès l'abord, de l'épisode, est que nous pâtissons peut-être ici, tous, de l'absence d'un véritable débat de fond, mené collectivement, sérieusement, entre professionnels ou militants de nos associations, au cours de nos colloques notamment. Quel que soit l'intérêt des conférences plénières dispensées par de grands spécialistes et la valorisation qu'elles peuvent apporter à nos actions, elles ne nous dispensent pas d'une mise en commun, contradictoire, mais raisonnée, des analyses parfois divergentes que la spécificité de chaque situation amène nos associations à formuler.

Face à un pouvoir qui ne nous est guère favorable, quelles que soient les positions personnelles de Darcos (dans le meilleur des cas, d'ailleurs) il est fondamental que nous parlions d'une seule voix, et que nulle fausse note ne vienne parasiter nos revendications communes. C'est pourquoi nous avons souligné le risque qu'il y avait à demander l'abrogation de programmes nouvellement sortis, sans être sûrs d'être en état de les remplacer rapidement par autre chose. Le risque de voir le ministère tirer argument de ce genre de remise en cause pour tout arrêter est réel, et notre tactique commune doit tenir compte de ce risque.

Pour l'occitan, les derniers textes sortis, dont ces programmes de primaire, nous sont utiles pour défendre la légitimité de notre enseignement auprès des IEN, IA ou Rectorats récalcitrants. Nous rappelons qu'à ce jour, aucune convention État - Région n'est signée dans nos académies, à l'exception d'un dispositif concernant le département des Pyrénées-Atlantiques et que du coup certains ne se privent pas de déclarer nos enseignements « hors la loi ».

Il y a par ailleurs contradiction entre l'existence de programmes « langues régionales » (aussi imparfaits qu'on puisse les juger) et l'absence actuelle de prise en compte de nos langues notamment dans les programmes et horaires généraux pour l'école primaire. Ce que nous proposons, c'est d'essayer de tirer parti de cette contradiction interne pour inciter le ministère à faire apparaître les langues régionales dans les programmes nationaux.

Ayant constaté le silence néfaste de l'institution depuis 2003, nous pensons qu'il faut saisir l'opportunité de provoquer un dialogue et nous donner les moyens d'obtenir de nouvelles avancées.

C'est tout ce que nous disons.

Sur le fond de la question, nous avons nous-mêmes, en interne, eu un débat, et nous ne méconnaissons pas la valeur de certains des arguments qui ont été avancés par nos amis bretons. Et même si en matière de bilinguisme l'espace occitan a des progrès à faire, il est clair que pour nous comme pour tous nos partenaires, l'enseignement bilingue public constitue la meilleure chance de survie et de développement que nos langues puissent avoir.

Nous insistons sur le concept d'enseignement public : sans méconnaître le rôle du secteur associatif, nous persistons à penser que c'est **dans l'enseignement public** que se trouvent les potentialités de développement les plus grandes, en termes d'effectifs notamment. Délaisser ce front n'aboutirait qu'à renforcer l'opinion de ceux qui considèrent que l'apprentissage de nos langues relève, somme toute, du domaine privé.

Or mener une action dans le cadre de l'enseignement public tel qu'il est, c'est-à-dire fortement centralisé, implique d'en bien maîtriser les règles de fonctionnement : l'élaboration de textes de référence y est lente et l'on doit compter avec la présence, au sein de l'appareil, d'opposants prêts à se servir du moindre prétexte pour bloquer toute avancée.

La question du niveau pour l'enseignement bilingue

Il n'est pas question d'organiser un enseignement bilingue au rabais. Mais nous pensons qu'aujourd'hui ce n'est pas la mention d'un niveau du CECRL dans les programmes, qui est de nature à mettre en danger l'enseignement bilingue ni à limiter son développement. Nous n'en dirons pas autant, pour l'espace occitan tout au moins, du recrutement et de la formation des enseignants et surtout de la confidentialité avec laquelle les services de l'Éducation nationale présentent les possibilités d'enseignement bilingue, sans parler des blocages que met l'administration à de nouvelles ouvertures ou à la continuité des cursus dans de bonnes conditions.

Nous avons tous en projet l'acquisition par les enfants de compétences qui nous permettront à terme d'envisager la renaissance d'une société bilingue dans nos régions. Il y faudra du temps, et d'indispensables étapes.

Ce n'est pas être défaitiste ou minimaliste que de souligner ce fait.

La FELCO, répétons-le, considère que les filières bilingues sont les mieux à même de former des locuteurs.

Mais ce n'est pas pour autant que nous considérons qu'il faille négliger d'autres approches de la question de l'enseignement des langues de France : l'initiation la plus large possible doit jouer son rôle, la prise en compte dans les autres disciplines aussi ; elle ne fabriquera certes pas des bilingues mais elle aura au moins comme effet de contribuer à la diffusion en société d'une connaissance et d'une sensibilisation à la langue qui n'existe pas, ou pas suffisamment à l'heure actuelle, particulièrement pour l'occitan.

Ce n'est pas en dizaines de milliers d'élèves qu'il faut ici compter, mais en centaines de milliers, dès aujourd'hui, et demain plus encore si nous nous en donnons la peine. En sachant aussi que certains élèves pourront franchir le pas qui sépare l'initiation d'une appropriation plus intense de la langue, via le bilinguisme. Il nous faut donc penser à la possibilité de passerelles entre ces deux voies d'accès à la langue.

Ces points méritent discussion ; une discussion tranquille, sans passion, ni suspicion face à ceux qui ne sont pas d'accord. Mais dans l'immédiat, et compte tenu de l'urgence liée aux prochains rendez-vous avec le ministère, il nous paraît nécessaire de ne pas laisser à nos interlocuteurs l'impression que nous ne sommes pas solidaires, ni un prétexte pour geler les avancées possibles, au motif que nous ne sommes pas d'accord entre nous, et que nous récusons par principe des programmes existants.

Nous avons suffisamment de points fondamentaux à défendre en commun pour ne pas tomber dans ce piège.

Notre prise de position antérieure valait appel à la prudence, et non provocation ou condamnation.

Nous espérons que la présente mise au point permettra de renouer le dialogue avec nos partenaires. Parce que ce dialogue n'a jamais été aussi indispensable.